

Le conseil municipal de Lons, légalement convoqué, s'est réuni le jeudi 5 mars 2026 à 18 h, à l'Hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de son Maire, Nicolas PATRIARCHE.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Étaient Présents : MM THIEUX MORA Florence, MOUSIS Didier, HORROD Vanessa, DALEAS Annie, GERMAIN Eric, SIMON Lydie, DO COUTO Carlos, PANSIER-SOUCAZE Héléne, ARBERET Jean-Marc, SARTHOU Gérard, BIASON Catherine, ZINT Murielle, BLEAU VERDIER Nathalie, CHAGOT Raymond, BLANC Stéphane, GUIET Hervé (arrivé à 18 heures 10), LEPREUX Stéphane, RODRIGUEZ Karine, BELLOCQ Rémi, MIEYAA Xavier, SFALI Rizelaine, BOURDET Eric, GARCIA Patricia, BENETEAU Valérie, BARREIX Etienne

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration :

- Monsieur VILLEDIEU Arnaud a donné procuration à Monsieur Nicolas PATRIARCHE, Maire
- Madame MÉSSÉGUÉ Martine a donné procuration à Madame BIASON Martine
- Madame MAZILIÉ Eve a donné procuration à Madame BLEAU VERDIER Nathalie
- Monsieur BONNET Pascal a donné procuration à Monsieur BOURDET

Absent(s) excusé(s) :

- Monsieur CATALOGNE Cyril
- Madame POIREL Isabelle
- Monsieur FOUQUET Franck

**Secrétaire de séance : Florence THIEUX-MORA**

\*\*\*\*\*

Ordre du jour de la séance :

Avis sur le précédent compte-rendu de séance

Communication des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 du CGCT

Budget général

- 1- Reprise anticipée du résultat 2025
- 2- Budget primitif 2026
- 3- Fixation des taux d'imposition pour l'année 2026
- 4- Budget Énergie Photovoltaïque-Budget primitif 2025
- 5- Subvention 2026 au budget du CCAS
- 6- Bilan des acquisitions opérées par la commune en 2025
- 7- Acquisition de parcelles au Lanot du Castet
- 8- Personnel communal : taux d'avancement de grades
- 9- Création d'emploi pour avancement de grade
- 10- Création d'emplois au service des espaces verts
- 11- Création d'emplois au services techniques
- 12- Modification du tableau des effectifs pour un emploi Petite Enfance
- 13 - Information de l'avis du Comité Social Territorial sur le rapport social unique

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

**Compte-rendu des décisions prises par monsieur le Maire en vertu d'une délégation du conseil municipal**

**1-Budget général : reprise anticipée du résultat 2025 au budget primitif 2026**

Madame THIEUX-MORA expose que l'approbation du compte administratif avant le vote du budget primitif n'est pas possible cette année car la Trésorerie n'a pas encore présenté son compte de gestion. Dans ces conditions, elle propose une reprise anticipée du résultat 2025 qui serait un excédent de 3 303 738 €.

Monsieur BOURDET note un reste à réaliser 2025 qui s'élève à 2 100 000€. Même s'il est notamment dû au projet de salle de sports, il annonce une abstention de son groupe sur cette délibération.

Monsieur le Maire confirme que le reste à réaliser est essentiellement dû à la salle de sports qui sera très majoritairement financée sur des crédits 2025.

24 votes pour - 5 abstentions (BOURDET Eric, GARCIA Patricia, BENETEAU Valérie, BONNET Pascal, BARREIX Etienne)

## **2- Présentation du budget primitif 2026 du budget général**

Madame THIEUX-MORA indique que le projet de budget 2026 est marqué par un effort d'investissement important avec plus de 6 millions d'euros et des dépenses de fonctionnement très contenues (+0,87 % de dépenses de personnel et une -4% des charges à caractère général). Le budget 2026 s'équilibrerait sans augmentation des taux d'imposition.

Elle présente ensuite dans le détail les sections de fonctionnement et d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes.

Monsieur Éric BOURDET regrette d'abord un vote du budget primitif avant les élections municipales, considérant que certaines orientations et projets sont différents d'une équipe à l'autre.

Ensuite, il désapprouve le projet de dédier la salle Bellocq au padel. Il estime que cette salle va faire défaut au club de basket et au collège. Il affirme aussi que cette pratique risque de générer des nuisances sonores aux riverains.

Il critique aussi l'absence de reprenneur du snack et des trinquet-squash du complexe sportif. Il souhaite obtenir la communication du montant des loyers dû par le précédent gérant et évoque un problème d'entretien du bâtiment.

Il revient aussi sur le groupe scolaire Perlic Nord qui selon lui n'est pas adapté aux fortes chaleurs.

Enfin, il réaffirme son opposition au soutien financier des écoles privées. Il estime que les 100 000€ de subvention durant ce mandat aurait pu être dédiés aux écoles publiques lonsoises.

Monsieur le Maire rappelle que le vote du budget primitif avant les élections municipales est une règle en vigueur à Lons depuis longtemps et que tel est le cas dans de très nombreuses collectivités. Il y voit l'intérêt de lancer sans tarder les marchés publics. Il ajoute que l'essentiel d'un budget ne fait pas débat puisqu'il porte sur le fonctionnement courant. Il rappelle aussi qu'un budget primitif n'est qu'un prévisionnel et que chaque équipe municipale nouvellement élue peut en cours d'exercice approuver des décisions modificatives ou un budget supplémentaire.

Concernant la salle Bellocq, il rappelle que la nouvelle salle près du complexe sportif compensera largement l'offre actuelle de la salle Bellocq ; Quant au collège de Billère, il pourra utiliser la salle Forgues. Il rappelle aussi que ces projets de nouvelle salle au complexe sportif et de salle Bellocq dédié au padel ont été travaillés avec tous les clubs concernés.

Pour le complexe club, il rappelle que la commune ne peut désigner de reprenneur avant la clôture par le juge de la liquidation judiciaire. Il indique que plusieurs investisseurs sont en attente pour reprendre l'exploitation de cette activité. Il se félicite que la commune ait entre temps repris la gestion directe du trinquet et des squashes, à la satisfaction des pratiquants. Il conteste vivement tout défaut d'entretien par la commune de ce bâtiment.

Quant au groupe scolaire Perlic Nord, monsieur le Maire redit que ce bâtiment ne souffre pas plus que d'autres durant les quelques épisodes de canicule prolongée. Il rappelle les mesures prises pour limiter l'inconfort (ventilateurs, aération matinale, ...) et doute de la pertinence d'une solution de climatisation dans un contexte de lutte contre le réchauffement climatique.

Concernant le financement des écoles privées sous contrat, il dit assumer ce choix fait par la commune depuis plus de 10 ans. Il considère que ce soutien ne se fait absolument pas au détriment des écoles publiques lonsoises.

En conclusion, monsieur le Maire analyse ce budget comme sérieux et ambitieux avec des études préparatoires à d'importants travaux (square et voies près de l'école Perrot, des terrains synthétiques de football, extension de la salle Jean René Bellocq).

25 votes pour - 5 votes contre (BOURDET Eric, GARCIA Patricia, BENETEAU Valérie, BONNET Pascal, BARREIX Etienne)

### **3- Taux 2026 des impôts locaux**

Monsieur le Maire indique que pour la 17ème année, les taux lonsois sont inchangés et qu'ils sont les plus bas des communes voisines.

Adopté à l'unanimité

### **4- Présentation du budget primitif 2026 du budget régie énergie photovoltaïque**

Adopté à l'unanimité

### **5- Subvention 2026 au budget du Centre Communal d'Action Sociale**

Adopté à l'unanimité

### **6- Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2025 sur Lons par la commune**

Adopté à l'unanimité

### **7- Acquisition par la commune de parcelles**

Monsieur le Maire se félicite que la commune achète plus de deux hectares de terrains au Lanot du Castet dans une logique de préservation de ce poumon vert de la commune.

Monsieur BOURDET s'interroge sur les intentions initiales de la société de promotion immobilière lorsqu'elle avait acheté ces parcelles il y a quelques années.

Monsieur le Maire souligne que le promoteur avait acquis ces parcelles dans l'espoir d'une urbanisation future de ce secteur.

Adopté à l'unanimité

### **8- Fixation des taux de promotion par grade**

Adopté à l'unanimité

### **9- Créations et suppressions de postes**

Adopté à l'unanimité

### **10- Création d'un emploi d'adjoint au responsable du service des espaces verts**

Adopté à l'unanimité

### **11- Déclaration de quatre vacances d'emplois suite à des départs à la retraite et à une mise en disponibilité**

Adopté à l'unanimité

## 12- Recrutement d'un agent polyvalent petite enfance

Adopté à l'unanimité

## 13- Avis du Comité Social Territorial sur le Rapport Social Unique 2024

Monsieur BOURDET souhaite des précisions sur l'évolution du nombre d'accidents de travail.

Monsieur le Maire indique que des actions de prévention et de sensibilisation sont régulièrement mises en place au travers de formations. Il indique que le taux d'absentéisme est inférieur aux communes de même strate.

Les élus prennent acte de l'avis du Comité Social Territorial commun sur le Rapport Social Unique 2024.

Préalablement à la clôture de la séance, Monsieur le Maire salue les élus qui ne briguent pas un nouveau mandat telles que Monsieur Pascal BONNET, Madame Hélène PANSIER-SOUCAZE qu'il remercie tout particulièrement pour son investissement et son implication en qualité d'adjointe à l'urbanisme ainsi que Monsieur Stéphane BLANC, correspondant Défense de la commune. Il estime que cette mandature aura été riche de réalisations et échanges.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le Maire clôture la séance à 18 h 50.

La secrétaire,



*[Signature]*

Florence THIEUX

Le Maire,  
Président de séance,



*[Signature]*

Nicolas PATRIARCHE